

Le Concours International BeautifulArt

Le **Concours International BeautifulArt** est un moyen idéal pour vous d'exposer votre travail à un large public qui vous permettra de faire évoluer votre CV et votre réseau de contacts. Rendre vos créations visibles et les soumettre au regard critique d'amateurs d'art et de professionnels de ce secteur vous permettra de développer votre parcours artistique.

Vous avez tout à y gagner ! Un jury composé d'éminents spécialistes de l'art auront la charge d'attribuer des prix dont le montant total s'élève à plus de 5000 euros !

Le **Concours International BeautifulArt** est ouvert aux artistes visuels d'origine Africaine quelque soit leur pays de résidence actuel. Débutants et artistes confirmés, diplômés des arts ou non, chacun a sa chance.

Les artistes sont invités à soumettre leurs œuvres qui seront examinées avec soins par nos experts, tous issus du monde de l'art, mais dans des domaines différents afin de soumettre un jugement qui soit le plus équilibré et juste possible.

Nous étudions et récompensons les modes d'expression suivants : peinture, sculpture, photographie, technique mixte et d'impression.

Le Concours

Qu'est-ce que le concours international de BeautifulArt ?

Le **Concours International de BeautifulArt « C.I.BArt »** est un concours international d'art contemporain destinés aux artistes Africains. Les juges sont des experts du monde de l'art ou des conservateurs de musées. Cet événement international d'art contemporain délivre des prix, une exposition en France et la participation à une exposition de groupe exceptionnelle.

Quelle est la date butoir du concours?

15 Février 2016 à minuit

Quand débute le concours ?

15 Octobre 2015

Y-a-t-il un âge limite ?

L'âge légal pour participer de 18 ans minimum

Qui peut participer au concours ?

Le concours est ouvert aux artistes du monde entier d'origine Africaine.

Comment est composé le jury?

Le jury change chaque année. Chaque membre est sélectionné par rapport à ses compétences dans le domaine artistique.

Comment puis-je savoir si mon dossier a été reçu pour le concours?

Un email de confirmation vous sera envoyé suite à votre inscription. Si vous ne le recevez pas dans les 24 heures, contactez concours@beautiful-art.fr.

Comment puis-je trouver les résultats du concours?

Les résultats seront publiés en ligne et envoyés par courriel à tous les artistes participants.

Frais d'inscription

Quels sont les frais d'inscription au concours?

Les frais d'inscription s'élèvent à 50€ pour cinq œuvres visuelles ; 5€ par œuvre supplémentaire.

Les frais d'inscription au concours sont-ils remboursables ?

Les frais d'inscription sont uniquement remboursables si une erreur de notre part vous empêche de déposer votre candidature.

Puis-je envoyer mes frais d'inscription au concours en liquide?

NON – Les frais d'inscription au concours peuvent être uniquement payés par Paypal, Westerunion, virement et par carte de crédit.

Puis-je envoyer les frais d'inscription au concours par chèque?

NON - S'IL VOUS PLAÎT N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT LIQUIDE, PAS DE CHEQUE.

Puis-je payer les frais d'inscription au concours par carte de crédit ou de débit?

Oui.

Puis-je payer les frais d'inscription au concours en utilisant PayPal ? westerunion?

Oui.

Y-aura-t-il des dépenses supplémentaires en plus des frais d'inscription au concours?

Si l'artiste est sélectionné pour l'exposition, il/elle sera responsable des frais de transport et de rapatriement des œuvres en direction et en provenance de la galerie.

Comment présenter ma candidature:

Puis-je télécharger un fichier PDF de l'intégralité de mon portfolio?

Non. Nous n'acceptons que les images JPG (300 dpi). Vous devez télécharger une image pour chacune des œuvres.

Puis-je envoyer une photo numérique de mon travail comme une candidature?

Oui. Toutes les candidatures, sans exception, doivent être en format numérique. Chaque image doit être au moins de 300 dpi et 200KB. Le côté le plus petit de l'image doit être d'un minimum de 338 pixels. Toutes les candidatures doivent être en format JPG. La qualité d'image est très importante. C'est la seule illustration que le jury aura de votre œuvre.

Comment puis-je obtenir une image numérique de mon œuvre?

Vous pouvez faire appel à un photographe professionnel, ou vous pouvez photographier les œuvres vous-même avec un appareil photo numérique.

Quelle est l'importance de la qualité de la photo que j'envoie?

Une mauvaise illustration comme une image floue, une surexposition, un éclairage tamisé ou des objets inutiles à l'arrière-plan réduira vos chances d'être sélectionné.

Dois-je présenter des œuvres de styles différents ou est-il préférable que je présente des œuvres du même style?

Vous devriez essayer de présenter des œuvres dont le style est similaire.

Je n'ai pas été sélectionné lors du dernier concours. Est-ce que cela veut dire que ma chance d'être sélectionné est inférieure aux autres artistes?

Non, il y a 3 facteurs qui affectent des résultats et ils changent chaque année:

1. Les artistes ont la possibilité de présenter différentes images.
2. Les artistes qui concourent avec vous sont différents à chaque concours.
3. Les membres du jury changent à chaque concours.

Si mon prix est une somme d'argent, comment est-ce que je reçois cette récompense ?

Le montant correspondant au prix sera versé sous la forme la plus pratique pour l'artiste. Ce dernier peut recevoir un chèque ou nous pouvons faire un virement des fonds.

La sculpture est-elle éligible pour le concours?

Oui. Pour une candidature présentant des sculptures, nous recommandons que vos photos montrent le travail sous plusieurs angles.

Vous devriez essayer de présenter des œuvres dont le style est similaire.

Non - Vous n'y êtes pas obligé. Nous voulons donner une chance égale à tous et donc le concours est jugé uniquement à partir de visuels - si vous êtes sélectionné, notre service de relations publiques aura besoin de votre biographie / curriculum vitae et la déclaration d'artiste pour la promotion de l'exposition. Vous pouvez ajouter votre déclaration et bio pour le formulaire d'inscription.

Le travail numérique est-il accepté?

Les œuvres numériques seront acceptées à la condition que— si elles sont sélectionnées pour l'exposition - celles-ci soient imprimées sur du papier de haute qualité ou sur de la toile et encadrées. Lors de l'envoi des images, vous devez nous informer des dimensions des œuvres encadrées.

Quelles sont les limites pour les dimensions réelles des œuvres?

2 œuvres bidimensionnelles -Les dimensions de chacune des œuvres ne peuvent dépasser 75 « x 85 » (192cm x 218 cm).

Diptyques et triptyques - peuvent mesurer jusqu'à 168" (427cm) de large s'il s'agit de plusieurs composantes assemblées, à condition que chacune des parties ne dépasse pas 75 " x 85" (192 x 218 cm).

Le travail tridimensionnel - La taille maximale d'une œuvre préassemblée (arrivant en une seule pièce) est 72" x 72" x 84" (184cm x 184cm x 61cm). La taille maximale d'une œuvre composée de plusieurs modules pouvant être assemblés dans la galerie est 72" x 72" x 36" (184cm x 184cm x 92cm).

Une œuvre d'art qui n'est pas à vendre peut-elle être considérée pour le concours?

Non – toutes les œuvres du concours doivent être disponibles pour la vente.

Peut-on remplacer une œuvre sélectionnée si elle a été vendue avant l'exposition?

Oui, avec notre approbation, et seulement par une œuvre dont le style et le medium sont similaires à celle sélectionnée.

Puis-je envoyer des vues multiples de la même œuvre?

Oui, vous pouvez ajouter jusqu'à 4 vues supplémentaires par image, faisant cinq au total, sans frais supplémentaires. Ceci s'applique à des œuvres à la fois en 3 dimensions et en 2 dimensions.

Les estampes en giclée sont-elles acceptées pour l'exposition?

Les impressions en giclée ne sont acceptées que pour l'art numérique et photographique.

Le jugement sera-t-il basé sur une illustration réelle ou sur les images qui sont envoyées?

Le jugement sera basé uniquement sur des fichiers image au format JPG.

Y-a-t-il un délai dans lequel les travaux doivent avoir été produits?

Il n'y a pas de délai dans lequel le travail doit avoir été créé. Le travail doit être disponible pendant les dates d'exposition du concours, et doivent être disponibles à la vente.

Le travail de collaboration est-il accepté?

Le travail collaboratif est accepté à condition que la collaboration n'excède pas deux personnes.

Le travail cinématique est-il accepté?

Le travail cinématique peut être accepté - mais nous ne sommes pas équipés pour accepter les fichiers MPEG ou QuickTime - s'il vous plaît envoyez quelques fichiers JPG de votre travail

La sculpture miniature est-elle acceptée?

La sculpture miniature est acceptée, mais si le travail est sélectionné, l'artiste est responsable de l'installation de l'œuvre qui doit être protégée dans une boîte de plexiglas lors de l'exposition.

Acceptez-vous les installations pour le concours?

Non, les installations ne sont pas acceptées.

Encadrement

Si vous êtes sélectionné pour participer à l'exposition, votre œuvre d'art doit être encadrée ou la toile montée sur châssis.

Le travail étiré doit être monté sur châssis façon galerie.

L'encadrement des œuvres doit être effectué de manière similaire - les cadres n'ont pas à être identiques mais ils doivent être très similaires - gardez à l'esprit que les œuvres sont généralement accrochées les unes à côté des autres et l'utilisation de différents types d'encadrement peut distraire les visiteurs. Vous devez vous assurer que vos œuvres sont bien câblées et prêtes à être accrochées.

Frais de port / Assurance

Transport des œuvres – Les artistes sélectionnés sont responsables de tous les arrangements et les frais de transport en direction et en provenance de la galerie et de l'assurance des œuvres d'art lorsque ces dernières sont en transit.

Organisez-vous le passage des douanes pour les œuvres expédiées?

Non, vous devrez l'organiser vous-même. La plupart des compagnies d'expédition peuvent prendre soin de cela pour vous.

Assurance en transit: BeautifulArt, ses dirigeants et ses agents ne seront pas tenus

responsables pour quelque perte ou dommage qui soit de toute œuvre en transit à destination ou en provenance de la galerie – vous devriez souscrire une assurance avec la compagnie d'expédition lors de l'envoi de vos œuvres d'art.

Ventes / Commission

Structure de la Commission sur les œuvres vendues : la commission de la galerie est de 50/50, l'artiste reçoit 50% du prix de liste / et la galerie reçoit 48% de la liste / Prix de détail.

En outre :2% des recettes perçues par BeautifulArt sur la vente d'œuvres d'art lors de l'exposition du concours sont versés à une organisation caritative locale.

Date de paiement:

Vous serez payé dans un délai de trois semaines après que BeautifulArt ait reçu le paiement intégral des œuvres vendues.

Si l'œuvre d'art ne se vend pas, sera-t-elle renvoyée à l'artiste?

Oui. L'œuvre d'art reste la propriété de l'artiste et sera restituée à la fin de l'exposition si elle n'est pas vendue. L'artiste est responsable de payer pour l'expédition des œuvres à l'aller comme au retour.

Pour toute autre question absente de cette liste, merci d'envoyer un email à : concours@beautiful-art.fr .

Directives du concours

Techniques acceptées

Toutes les techniques sont acceptées à l'exception de l'art vidéo, les films, les performances, les bijoux et l'artisanat.

Eligibilité

Tous les artistes âgés de 18 ans et plus sont éligibles pour participer au concours.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 50€ jusqu'à 5 images ; 5€ par image supplémentaire.

Les méthodes de paiement suivantes sont acceptées:

- **Cartes de crédit / cartes de débit**- nous acceptons Visa, MasterCard, American Express, Discover and Diners.
- **PayPal** - Envoyez le paiement au payments@beautiful-art.fr
- **Wester Union**
- **Virements**

Comment participer

Toutes les inscriptions au concours sont traitées grâce à notre système d'inscription en ligne. Les formulaires imprimés pour le dépôt de candidatures ne seront pas pris en compte.

Avant de commencer le processus de saisie du concours, s'il vous plaît assurez-vous de disposer des informations et du matériel suivants:

- Vos coordonnées pour votre enregistrement et les informations

- Titre, dimensions et technique de chaque œuvre
- Fichiers image de qualité de votre travail en format JPG

Jury :

- **Robert Louis Liris**
- **MarieLine Therre**
- **Jean Philippe Ouvry**

Conditions du Concours

En participant au concours, vous acceptez les conditions et déclarez et garantissez que:

- 1 - **Âge** - Toutes les informations que vous fournissez dans votre inscription sont véridiques et exactes. **En outre, vous déclarez et garantissez que vous avez 18 ans ou plus** et que votre utilisation du site de BeautifulArt ne viole pas et ne violera aucune loi ou réglementation en vigueur.
- 2 - **Droits d'auteur** - Toutes les images que vous allez présenter sont des images d'œuvres d'art originales créées par vous-même ou créée par un artiste qui vous a autorisé à présenter les images en son nom. Ces images ne violent pas les droits de la vie privée, les droits de publicité, droits d'auteur ou autres droits de propriété intellectuelle de toute personne ou entité. Vous ne pouvez pas afficher, distribuer ou reproduire de quelque manière que ce soit une œuvre sous copyright, marques ou autres propriété d'informations sans avoir obtenu le consentement préalablement écrit du propriétaire de tels droits de propriété. Notre politique est de mettre fin à toutes relations avec n'importe quel artiste qui enfreint les droits d'auteur sur la notification rapide par le propriétaire du droit d'auteur ou représentant légal du propriétaire du copyright sans limiter ce qui précède.
- 3 - **Que faire si quelqu'un nous présente vos images sans votre permission:** Si vous pensez que votre travail a été copié et publié sur notre site Web d'une manière qui constitue une violation du droit d'auteur, s'il vous plaît envoyez-nous les informations suivantes: une signature électronique ou physique de la personne autorisée à agir au nom du propriétaire des droits d'auteur, une description de l'œuvre que vous rapportez comme ayant été violée, une description de l'endroit où le matériel qui aurait été volé est situé sur notre site web, votre adresse, numéro de téléphone, et adresse e-mail, une déclaration écrite de votre part que vous avez une croyance de bonne foi que l'utilisation contestée n'est pas autorisée par le propriétaire du droit d'auteur, son agent ou la loi et une déclaration écrite et signée par vous, sous peine de parjure, que les informations de votre avis pour nous sont véridiques et exactes et que vous êtes le propriétaire des droits d'auteur ou êtes autorisé à agir au nom du propriétaire du droit d'auteur.
- 4 - **Les œuvres d'art** - Les œuvres qui sont téléchargées par vous n'incluent pas d'éléments pornographiques, sexuellement explicites ou suggestifs, violents ou gore et/ou d'éléments racistes.
- 5 - **Le Jury** - Si, pour une raison quelconque, le jury n'est pas en mesure d'examiner les candidatures, la galerie a le droit de choisir un membre suppléant et de reporter la date de l'annonce des résultats jusqu'à ce que le dit suppléant complète le processus de sélection.
- 6 - **Les artistes sélectionnés** - Si votre travail est sélectionné, il sera de votre responsabilité exclusive de livrer l'œuvre originale à la galerie et de vous assurer qu'elle est encadrée et / ou s'il s'agit d'une toile, **qu'elle est montée sur châssis, agrafée au dos du châssis** et prête à être accrochée. Vous convenez que vous suivez toutes les procédures de la galerie pour la promotion et les expositions et que la galerie a le droit exclusif de révoquer votre participation si ces instructions ne sont pas suivies.
- 7 - **Frais** - Vous acceptez que tous les frais du concours sont obligatoires et non remboursables.
- 8 - **Limitation de responsabilité** - Dans le cas où vous intentez un procès ou à faire valoir dans un forum quelconque réclamation contre BeautifulArt, ses agents, employés, représentants et / ou autres agents en liaison avec et / ou liés à des réclamations qui sont en aucune façon lié à votre entrée, la concurrence et / ou des actes ou omissions découlant de la représentation de vous et / ou de la relation avec vous, de quelque manière que ce soit, le montant maximum des dommages et intérêts auxquels vous avez droit pour toutes vos demandes dans l'ensemble serait le plus élevé de soit (a) le

produit de l'assurance reçu par vous ou par BeautifulArt dans le cadre de votre demande ou (b) dans le cas où votre demande d'assurance est refusée pour quelque raison que ce soit et / ou n'est pas couvert par la police d'assurance, pas plus que le montant total effectivement payé pour vous dans le cadre de votre inscription.

Dans le cas où une partie intente une poursuite ou autre procédure judiciaire pour faire valoir ses droits en vertu du présent accord ou en relation avec et / ou découlant de toute réclamation que ce soit contre nous, nos agents, employés, représentants et / ou agents, en relation avec toutes revendications qui sont en aucune façon liées à ce contrat et / ou des actes ou omissions découlant de votre représentation de vous et / ou de la relation avec vous, de quelque manière que ce soit: a) vous consentez inconditionnellement à la juridiction exclusive des tribunaux de ..., et que la loi s'applique pour le règlement de toute réclamation et b), BeautifulArt est habilité à recouvrer auprès de vous tous ses frais et dépens afférents à une telle procédure, y compris, sans limitation, ses honoraires d'avocats.

9 - Indemnité - Vous vous engagez à indemniser BeautifulArt, ses filiales, sociétés affiliées, dirigeants, agents, et autres partenaires et employés contre toute perte, responsabilité, réclamation ou demande, y compris les honoraires raisonnables d'avocat, fait par une tierce partie en raison de ou découlant de votre utilisation de notre site Web en violation du présent accord et / ou découlant d'une violation du présent accord et / ou toute violation de vos déclarations et garanties énoncées ci-dessus et / ou des actes ou omissions découlant de notre représentation de vous et / ou notre relation avec vous, de quelque manière que ce soit.